



Méthoxy-4-benzaldéhyde t.p.

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 31/10/2018 Version: 1.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	: Substance
Nom commercial	: Méthoxy-4-benzaldéhyde t.p.
N° CE	: 204-602-6
N° CAS	: 123-11-5
Numéro d'enregistrement REACH	: 01-2119977101-43
Code du produit	: CL00.1399
Type de produit	: Matière pure
Formule brute	: C8H8O2
Synonymes	: 4-méthoxybenzaldéhyde / aldéhyde 4-anisique / aldéhyde anisique-4 / aldéhyde para-anisique / anisaldéhyde / aubépine / essence d'aubépine artificielle / éther méthylique de la para-oxybenzaldéhyde / p-anisaldéhyde / para-anisaldéhyde / para-méthoxybenzaldéhyde

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange	: Substance chimique de laboratoire
-------------------------------------	-------------------------------------

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Chem-Lab nv
Industriezone "De Arend" 2
Zedelgem - Belgium
T +32 50 288320
info@chem-lab.be - www.chem-lab.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +32 50 28 83 20

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Type de substance : Monoconstituant

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
4-Methoxybenzaldehyde v.p.	(N° CAS) 123-11-5 (N° CE) 204-602-6 (N° REACH) 01-2119977101-43	100	Non classé

3.2. Mélanges

Non applicable

Méthoxy-4-benzaldéhyde t.p.

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général

: Surveiller les fonctions vitales. Victime sans connaissance: maintenir voies aériennes libres. Arrêt respiratoire: respiration artificielle ou oxygène. Arrêt cardiaque: réanimer la victime. Victime consciente avec troubles respiratoires: position semi-assise. Choc: de préférence sur le dos, jambes légèrement relevées. Vomissement: prévenir l'asphyxie/pneumonie aspiratoire. Prévenir refroidissement en couvrant victime (pas réchauffer). Surveiller la victime en permanence. Apporter une aide psychologique. Maintenir la victime calme, éviter lui tout effort. En fonction de l'état: médecin/hôpital.

Premiers soins après inhalation

: Emmener la victime à l'air frais. Troubles respiratoires: consulter médecin/service médical.

Premiers soins après contact avec la peau

: Rincer à l'eau. Du savon peut être utilisé. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Premiers soins après contact oculaire

: Rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste.

Premiers soins après ingestion

: Rincer la bouche à l'eau. Consulter le centre anti-poison (www.big.be/antigif.htm). Consulter un médecin/le service médical en cas de malaise. Ingestion à fortes doses: hospitalisation immédiate.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation

: Pas d'effets connus.

Symptômes/effets après contact avec la peau

: Pas d'effets connus.

Symptômes/effets après contact oculaire

: Pas d'effets connus.

Symptômes/effets après ingestion

: Pas d'effets connus.

Symptômes chroniques

: Pas d'effets connus.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

: Extincteur rapide à poudre ABC. Extincteur rapide à poudre BC. Extincteur rapide à mousse classe B. Extincteur rapide au CO₂. Mousse classe B (non résistant à l'alcool).

Agents d'extinction non appropriés

: Eau (extincteur rapide, dévidoir); risque d'extension de la flaque. Eau; risque d'extension de la flaque.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie

: DANGER D'INCENDIE DIRECT: Combustible. DANGER D'INCENDIE INDIRECT: À température > point d'éclair: risque d'incendie/explosion accru.

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie

: Formation de CO et de CO₂ en cas de combustion.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie

: Incendie/échauffement: se tenir du côté d'où vient le vent. Incendie/échauffement: faire fermer portes et fenêtres par voisinage.

Instructions de lutte contre l'incendie

: Aucune mesure d'extinction spécifique n'est requise.

Protection en cas d'incendie

: Échauffement/feu: appareil à air comprimé/oxygène.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection

: Gants. Vêtements de protection.

Procédures d'urgence

: Délimiter la zone de danger. Pas de flammes nues. Nettoyer les vêtements contaminés.

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

: Pomper/recueillir produit libéré dans récipients appropriés. Boucher la fuite, couper l'alimentation.

Procédés de nettoyage

: Absorber liquide répandu dans matériau inerte, p.ex.: sable, terre, vermiculite. Mettre le produit absorbé dans un récipient qui se referme. Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau. Nettoyer le matériel et les vêtements après le travail.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

Méthoxy-4-benzaldéhyde t.p.

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. En état finement divisé: utiliser des appareils antiétincelles et antidéflagrants. Finement divisé: à l'écart de sources d'ignition/étincelles. Faire les travaux en plein air/sous aspiration locale/ventilation ou protection respiratoire. Se conformer à la réglementation. Nettoyer les vêtements contaminés. Tenir l'emballage bien fermé.
Mesures d'hygiène	: Observer l'hygiène usuelle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Chaleur et sources d'ignition	: TENIR LE PRODUIT A L'ECART DE: sources de chaleur.
Informations sur le stockage en commun	: TENIR LE PRODUIT A L'ECART DE: agents d'oxydation. agents de réduction. bases (fortes).
Lieu de stockage	: Conserver dans un endroit sec. Conserver à l'abri de la lumière. Ventilation au ras du sol. Peut être conservé sous azote. Conforme à la réglementation.
Prescriptions particulières concernant l'emballage	: EXIGENCES SPECIALES : correctement étiqueté. conforme à la réglementation. Mettre l'emballage fragile dans un conteneur solide.
Matériaux d'emballage	: MATERIAU APPROPRIE: verre. aluminium.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Méthoxy-4-benzaldéhyde t.p. (123-11-5)

DNEL/DMEL (Travailleurs)

A long terme - effets systémiques, cutanée	6,9 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	14,7 mg/m³

DNEL/DMEL (Population générale)

A long terme - effets systémiques, orale	2,5 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	4,35 mg/m³
A long terme - effets systémiques, cutanée	4,2 mg/kg de poids corporel/jour

PNEC (Eau)

PNEC aqua (eau douce)	81,11 µg/l
PNEC aqua (eau de mer)	8,111 µg/l

PNEC (Sédiments)

PNEC sédiments (eau douce)	409 µg/kg ps
PNEC sédiments (eau de mer)	40,9 µg/kg ps

PNEC (Sol)

PNEC sol	96,7 µg/kg ps
----------	---------------

PNEC (STP)

PNEC station d'épuration	4,5 mg/l
--------------------------	----------

8.2. Contrôles de l'exposition

Vêtements de protection - sélection du matériau:

OFFRENT UNE EXCELLENTE RÉSISTANCE: caoutchouc nitrile. caoutchouc chloroprène. caoutchouc au butyle

Protection des mains:

Gants

Protection oculaire:

Lunettes de protection

Protection de la peau et du corps:

Vêtements de protection

Protection des voies respiratoires:

Concentration élevée de gaz/vapeurs: masque complet

Méthoxy-4-benzaldéhyde t.p.

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Liquide.
Masse moléculaire	: 136,15 g/mol
Couleur	: Jaune clair.
Odeur	: Odeur de fleurs.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 7 (0,2 %)
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: 0 °C
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 250 °C (1000 hPa)
Point d'éclair	: 124 °C (Coupelle fermée, DIN 51758)
Température d'auto-inflammation	: 220 °C (1013 hPa, DIN 51794 (2003))
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: 0,044 hPa (25 °C)
Densité relative de vapeur à 20 °C	: 4,7
Densité relative	: 1,12 (20 °C)
Masse volumique	: 1123 kg/m³ (20 °C)
Solubilité	: Peu soluble dans l'eau. Soluble dans l'éthanol. Soluble dans l'éther. Soluble dans l'acétone. Soluble dans les huiles/graisses. Soluble dans le propyléneglycol. Soluble dans le chloroforme. Soluble dans l'hydrogénosulfite de sodium. Eau: 0,2 g/100ml (20 °C) Ethanol: complète Ether: complète
Log Pow	: 1,56 (Valeur expérimentale, Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 107, 25 °C)
Viscosité, cinématique	: 3,758 mm²/s
Viscosité, dynamique	: 4,22 mPa.s (25 °C)
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV	: 0 %
Autres propriétés	: Gaz/vapeur plus lourde que l'air à 20°C. Limpide. Peu volatil.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

Méthoxy-4-benzaldéhyde t.p.

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Méthoxy-4-benzaldéhyde t.p. (123-11-5)

DL50 orale rat	3210 mg/kg de poids corporel (Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 401, Rat, Masculin/féminin, Valeur expérimentale, Oral, 14 jour(s))
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg (Lapin, Valeur expérimentale, Dermal, 14 jour(s))
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé pH: 7 (0.2 %)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé pH: 7 (0.2 %)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé

Méthoxy-4-benzaldéhyde t.p. (123-11-5)

Viscosité, cinématique	3,758 mm²/s
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	: Peu nocif par ingestion (DL50 orale 2000/5000 mg/kg). Non nocif par contact cutané (DL50 cutanée > 5000 mg/kg). Non irritant pour la peau. Non irritant pour les yeux.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général	: Non classé comme dangereux pour l'environnement selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008.
Ecologie - air	: Non repris dans la liste des gaz à effet de serre fluorés (Règlement (UE) n° 517/2014). Non classé comme dangereux pour la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009).
Ecologie - eau	: Nocif pour les crustacés. Peu nocif pour les poissons. Inhibition de la boue activée. Nocif pour les algues.
Toxicité aquatique aiguë	: Non classé
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	: Non classé

Méthoxy-4-benzaldéhyde t.p. (123-11-5)

CL50 poisson 1	148,32 mg/l (DIN 38412 : méthodes allemandes normalisées d'examen de l'eau, des eaux usées et des boues, 96 h, Leuciscus idus, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale)
CE50 Daphnie 1	82,8 mg/l (Méthode C.2 de l'UE, 48 h, Daphnia magna, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale)
EC50 72h algae 1	81,11 mg/l (DIN 38412-9, Desmodesmus subspicatus, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Taux de croissance)

12.2. Persistance et dégradabilité

Méthoxy-4-benzaldéhyde t.p. (123-11-5)

Persistante et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau.
------------------------------	--------------------------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Méthoxy-4-benzaldéhyde t.p. (123-11-5)

Log Pow	1,56 (Valeur expérimentale, Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 107, 25 °C)
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (Log Kow < 4).

12.4. Mobilité dans le sol

Méthoxy-4-benzaldéhyde t.p. (123-11-5)

Log Koc	1 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Valeur calculée)
Ecologie - sol	Très mobile dans le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Méthoxy-4-benzaldéhyde t.p. (123-11-5)

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII
--

Méthoxy-4-benzaldéhyde t.p.

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement. Éliminer les déchets conformément aux prescriptions locales et/ou nationales. Éliminer dans un incinérateur agréé équipé d'un post-brûleur et d'un laveur de gaz de fumée avec valorisation énergétique.
Indications complémentaires	: Peut être considéré comme déchet non dangereux selon la Directive 2008/98/CE, comme modifiée par Règlement (UE) n° 1357/2014 et Règlement (UE) n° 2017/997.
Code catalogue européen des déchets (CED)	: 16 03 06 - déchets d'origine organique autres que ceux visés à la rubrique 16 03 05

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non applicable

Transport maritime

Non applicable

Transport aérien

Non applicable

Transport par voie fluviale

Non applicable

Transport ferroviaire

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Méthoxy-4-benzaldéhyde t.p. n'est pas sur la liste Candidate REACH

Méthoxy-4-benzaldéhyde t.p. n'est pas listé à l'Annexe XIV de REACH

Teneur en COV : 0 %

Directive 2012/18/EU (SEVESO III)

Méthoxy-4-benzaldéhyde t.p.

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

15.1.2. Directives nationales

Allemagne

AwSV, référence de l'annexe

: Classe de danger pour l'eau (WGK) 1, Présente un faible danger pour l'eau (Classification selon la AwSV; N° ID 5182)

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV

: Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

TA Luft (directive technique de protection de l'air)

: 5.2.5 Substances organiques

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen

: La substance n'est pas listée

SZW-lijst van mutagene stoffen

: La substance n'est pas listée

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding

: La substance n'est pas listée

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid

: La substance n'est pas listée

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling

: La substance n'est pas listée

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SDS Zonder Big

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit